

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de
l'alimentation

ARRÊTÉ du 8 mars 2022

portant nomination d'un Commissaire du Gouvernement auprès de L'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV)

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

Vu la loi n°48-1228 du 22 juillet 1948 modifiée fixant le statut juridique des centres techniques industriels ;

Vu le code de la recherche, notamment l'article L521-5 relatif au rôle du commissaire du Gouvernement au sein du conseil d'administration d'un centre technique industriel ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R.822-1 relatif aux actions de développement agricole et rural ;

Vu l'arrêté du 12 février 2018 relatif à la qualification d'instituts techniques agricoles ou agro-industriels ;

Vu les statuts régissant l'IFV, et notamment l'article 4;

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Madame Valérie Pieprzownik, cheffe du bureau « Vin et Autres Boissons » à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises **du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation**, est nommée commissaire du Gouvernement et représentante de l'État pour le développement agricole et rural auprès de l'IFV, en remplacement de Madame Marie de Sarnez.

Article 2.-

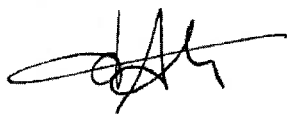
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche et la directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 8 mars 2022

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

Pour le ministre et par délégation,

La directrice générale de l'enseignement
et de la recherche



Valérie BADUEL

La directrice générale de la performance
économique et environnementale des entreprises



Valérie METRICH-HECQUET